

MASTER 2 DROIT PRIVE / DROIT DES ACTIVITES NUMERIQUES ET TIERS DE CONFIANCE

· MASTER 2 DROIT PRIVE / DROIT DES ACTIVITES NUMERIQUES ET TIERS DE CONFIANCE

Le Master 2 mention droit privé, parcours « Droit des activités numériques et tiers de confiance » permet aux étudiant.es de devenir des juristes qualifiés, qui maîtrisent les aspects technologiques indispensables à leur profession.

Formation possible en alternance

Accessible en alternance, cette formation vous permet de développer vos compétences tout en acquérant une solide expérience professionnelle.

Présentation

Le Master 2 mention droit privé, parcours « Droit des activités numériques et tiers de confiance » permet aux étudiantes et étudiants de devenir des juristes qualifiés, qui maîtrisent les aspects technologiques indispensables à leur profession. Des professionnelles et professionnels interviendront afin de partager leur expérience pratique et de présenter les outils qu'ils utilisent au quotidien.

L'année de Master 2 est ouverte à l'alternance pour permettre aux étudiantes et étudiants de compléter leur cursus par une application pratique des connaissances acquises au cours du Master. Les élèves qui ne seront pas en alternance auront la possibilité de réaliser un stage ou de rédiger un mémoire.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

Public ciblé

Étudiantes et étudiants du Master 1 Droit privé, parcours « Droit des activités numériques et tiers de confiance ». Après examen par la Commission pédagogique, examen des candidatures d'étudiantes et

Discipline(s)

- Droit public Droit privé

Responsable(s) de la formation

[Marie Dochy](#) et Stéphane Gasch

Contact secrétariat

[Annie JUSTIN](#)
Tél : +33 4 78 69 72 72

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus

L'objectif étant que les étudiantes et étudiants acquièrent des bases théoriques solides tout en ayant une vision pratique, afin de leur permettre une insertion professionnelle rapide.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiantes et étudiants non inscrits à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiantes et étudiants inscrits à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidates et candidats de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiantes et étudiants non européens qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiantes et étudiants non européens qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Le Master « Droit des activités numériques et tiers de confiance » permet aux étudiantes et étudiants d'acquérir des bases théoriques solides tout en ayant connaissance des dernières évolutions dans les matières abordées.

Les étudiantes et étudiants qui sortent de ce Master auront la capacité de comprendre et d'analyser l'ensemble des aspects juridiques liés aux nouvelles technologies. Ils seront capables de résoudre les difficultés soulevées par l'application des nouvelles technologies, dans des domaines très divers, et d'apporter des solutions aux entreprises. Ils pourront également apporter des conseils en matière d'innovation technologique.

Insertion professionnelle

Le Master « Droit des activités numériques et tiers de confiance » a pour objectif de permettre aux étudiantes et étudiants de devenir des juristes qualifiés, qui maîtrisent les aspects technologiques indispensables à leur profession.

Les débouchés sont alors nombreux, puisque tout juriste est désormais concerné par les aspects numériques de sa profession (avocate, avocat ou magistrat et magistrat par exemple).

la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Les étudiantes et étudiants pourront notamment s'insérer dans le monde des entreprises qui travaillent actuellement autour des questions numériques (contrat, signature, archivage, facturation, assurance...). Lorsqu'il a acquis son diplôme, l'étudiante ou l'étudiant peut ainsi devenir délégué à la protection des données, juriste d'entreprise, responsable juridique, ou encore chargée et chargé de mission pour les nouvelles technologies, principalement dans le secteur privé, mais aussi dans le secteur public.